

Désacralisation des forêts et altération des ressources thérapeutiques et du bien-être des populations dans le massif forestier de Deng Deng (Est-Cameroun)

Kenne Djuatio William Carter, Sociologue, PhD

Nana Claudin Karim, Sociologue, PhD

Kojo Miriane Sandrine, Doctorante en Sociologie

Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Dschang, Cameroun

[Doi:10.19044/esj.2025.v21n17p161](https://doi.org/10.19044/esj.2025.v21n17p161)

Submitted: 07 March 2023

Accepted: 14 June 2025

Published: 30 June 2025

Copyright 2025 Author(s)

Under Creative Commons CC-BY 4.0

OPEN ACCESS

Cite As:

Kenne Djuatio, W.C., Nana, C.K. & Kojo, M.S. (2025). *Désacralisation des forêts et altération des ressources thérapeutiques et du bien-être des populations dans le massif forestier de Deng Deng (Est-Cameroun)*. European Scientific Journal, ESJ, 21 (17), 161.

<https://doi.org/10.19044/esj.2025.v21n17p161>

Résumé

La présente étude analyse les effets pervers de la dynamique de gestion des forêts sur les stratégies endogènes de préservation et de pérennisation des ressources médicinales. Adossée sur une approche qualitative, la collecte de données s'appuie sur deux techniques : les entretiens semi directifs et les discussions de groupe conduits auprès de 80 acteurs sélectionnés au moyen d'un échantillonnage à choix raisonné, tous impliqués dans l'exploitation et la préservation des ressources forestières. À partir d'une analyse de contenu de type thématique et d'une interprétation des données recueillies suivant la théorie dynamiste de Balandier, on parvient à deux principaux résultats : premièrement, la gestion durable des ressources thérapeutiques se fait par le biais de l'éducation relative à l'environnement et la sacralisation des ressources thérapeutiques. Deuxièmement, de par son caractère déterministe, la dynamique de gestion des forêts dans le massif de Deng Deng, participe à la désuétude des stratégies de préservation des forêts et ses ressources thérapeutiques. Toute chose qui concoure à la dégradation progressive des forêts tout en compromettant le bien-être et la santé des populations.

Mots clés : Gestion des forêts, stratégies de pérennisation, gestion durable, bien-être, Deng Deng

Desacralization of forests and alteration of therapeutic resources and the well-being of populations in the Deng Deng massif forest (East-Cameroon)

Kenne Djuatio William Carter, Sociologue, Ph.D

Nana Claudin Karim, Sociologue, Ph.D

Kojo Miriane Sandrine, Doctorante en Sociologie

Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Dschang, Cameroun

Abstract

This study analyzes the perverse effects of forest management dynamics on the endogenous mechanisms of preservation and sustainability of medicinal resources. Based on a qualitative approach, the data collection is based on two techniques: semi-structured interviews and group discussions conducted with 80 stakeholders selected by means of a purposive sampling, all of whom are involved in the exploitation and conservation of forest resources. Based on a thematic content analysis and an interpretation of the data collected in accordance with Balandier's dynamic theory, we arrived at two main results: First, sustainable management of therapeutic resources is achieved through environmental education and the sacralization of therapeutic resources. Secondly, because of its deterministic nature, the dynamics of forest management in the Deng Deng Massif contribute to the obsolescence of forest preservation strategies and its therapeutic resources. All this contributes to the progressive degradation of the forests while compromising the well-being and health of the populations.

Keywords: Forest management, sustainability strategies, sustainable management, welfare, Deng Deng

Introduction

La santé s'entend comme un état complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité (OMS, 2020). Elle est un déterminant de la qualité de vie. Elle fait d'ailleurs partie des indicateurs de développement pour le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Au Cameroun comme dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, pour satisfaire les besoins de santé, la majorité de la population sollicite les soins de la médecine traditionnelle

(OMS, 2016 ; Batibonak, et Batibonak, 2017). En effet, plus de 80% des camerounais recourent à cette médecine pour se soigner. Partant, elle est pratiquée en zone urbaine et davantage en zone rurale, particulièrement en zones forestières (Abondo Ngono, et al, 2015 ; Antang Yamo et Bigombe Logo, 2017).

Dans le massif forestier de Deng Deng, en raison de l'insuffisance des formations sanitaires, ainsi que de la faiblesse et la vétusté du plateau technique sanitaire, les populations dépendent des thérapies locales fondées sur l'exploitation des ressources thérapeutiques forestières pour se soigner (CTF, 2011 ; Oréade Brèche, 2011a, 2011b). Dans ce contexte, des acteurs aux profils divers notamment, les herboristes, les traumatologues, les accoucheuses traditionnelles, les féticheurs, des sacrificateurs etc. se servent des ressources végétales et fauniques, des sites sacrés (portions de forêt, arbres, bras de rivière ou fleuve, rocher etc.) pour élaborer et proposer aux nécessiteux des soins et services de santé. Conscientes de l'importance des forêts et leurs ressources pour leur santé, les populations locales à l'instar des Képéré Deng Deng et des Pol développent des stratégies de protection, de conservation et de pérennisation des ressources indispensables à leur système de santé. Il s'agit notamment de l'éducation à l'environnement et la sacralisation des forêts.

La loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche encadre le secteur forestier camerounais et poursuit l'ambition de la gestion rationnelle des forêts en raison de leurs fonctions plurielles. Cependant, cette loi s'avère peu inclusive et peu soucieuse des fonctions culturelles et symboliques des forêts, indispensables à la survie des populations riveraines. (Bigombe, 2007 ; Kouna Eloundou, 2012 ; Meli Meli, V. & al., 2019 ; Yong Lemoumoum, 2020). En effet, du fait de la mise en œuvre progressive de cette loi, les populations perdent progressivement leur emprise sur les forêts qu'elles exploitaient et protégeaient à des fins culturelles et thérapeutiques (Kenne Djuatio, 2022). Partant, il se pose alors la nécessité de questionner l'incidence de la gouvernance forestière sur les logiques locales de gestion durable des forêts en générale et les ressources thérapeutiques en particulier. Cette étude vise deux objectifs : il s'agit de analyser les stratégies traditionnelles de protection, de conservation et de pérennisation des ressources thérapeutiques à Deng Deng ; ensuite indiquer les effets pervers de la gouvernance forestière sur celle-ci et leur implication sur la gestion durable des forêts

Cadre Theorique et Methodologique

Volet théorique

La quête de la santé et du bien-être, fondée sur l'exploitation des ressources forestières soulève la question fondamentale du rapport des

communautés à l'espace forestier. Ainsi, pour saisir le rapport des populations de Deng Deng à la forêt, l'approche dynamiste de Balandier s'impose. Elle postule que « les sociétés ne sont jamais ce qu'elles paraissent être ou ce qu'elles prétendent être. Elles s'expriment à deux niveaux au moins ; l'un superficiel, présente les structures officielles [...]. L'autre, profond, assure l'accès aux rapports réels les plus fondamentaux et aux pratiques révélatrices de la dynamique du système social » (Balandier, 1981 :7). Ce postulat s'oppose aux approches déterministes qui procèdent à l'analyse des sociétés africaines exclusivement à partir des apparences. Il invite à une analyse en profondeur pour comprendre le sens que ces sociétés donnent à leurs pratiques, leur mode de vie etc. rapporté à ce travail, ce postulat permet de dégager deux grilles lectures : premièrement, les stratégies de pérennisation des forêts élaborées par les populations évidentes mais latentes aux pratique de gestion des forêts ; deuxièmement l'exclusion des populations de la préservation des forêts par la dynamique actuelle de gestion des forêts est imputable au déterminisme de la loi forestière.

Volet empirique

Cette étude a été réalisée dans le massif forestier de Deng Deng, précisément dans 07 villages à savoir : Mansa, Hona, Kambo Cassi, Deng Deng et Déoulé, Ouami et Lom Pangar village. La collecte de donnée repose sur approche qualitative, mobilisant deux principales techniques conduites auprès de 80 acteurs impliqués dans l'exploitation et la préservation des ressources thérapeutiques. Il s'agit de l'entretien semi structuré et la discussion de groupe. S'agissant des entretiens semi structurés, 31 ont été conduits auprès des thérapeutes (13), des Chefs de village (07), sacrificatrice (07), acteurs institutionnels (04). Les discussions de groupe quant à elles, essentiellement composées de 07 informateurs, ont été organisées auprès des chasseurs (02), des cueilleurs (02), des pêcheurs (02) et des agriculteurs (01), soit un total de 07. Les transcriptions issues des enregistrements ont été exploitées grâce à l'analyse de contenu de type thématique. Pour ce qui relève des règles de confidentialité, les noms des informateurs cités dans le texte sont essentiellement des noms d'emprunt.

Resultats

Les Strategies de Preservation des Ressources Medicinales

En forêt où la médecine traditionnelle est le principal recours en cas de nécessité, la préservation des ressources médicinales forestières représente un enjeu vital. Ainsi, deux mécanismes culturels de préservation de ces ressources sont mis en œuvre à Deng Deng : l'éducation relative à l'environnement et la sacralisation des ressources.

L'éducation relative à l'environnement

L'éducation relative à l'environnement désigne selon Goffin (1993, p.71) « un processus permanent dans lequel les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement et acquièrent les connaissances, les valeurs, les compétences, l'expérience et aussi la volonté qui leurs permettent d'agir individuellement et collectivement pour résoudre les problèmes actuels et futurs de l'environnement ». Ce processus permet à l'individu de comprendre son environnement et partant, d'évaluer son utilité pour son mode de vie. Ces attitudes/aptitudes conduisent ainsi l'individu ou la collectivité à se comporter de façon positive vis-à-vis de la nature. Si le concept d'éducation relative à l'environnement remonte à la conférence de Stockholm et considéré comme un moyen de préservation de la nature à mettre en œuvre, elle est une réalité concrète pour les populations vivantes dans le massif forestier de Deng Deng, car faisant partie des valeurs culturelles ancestrales. Elle rythme avec les pratiques quotidiennes des populations (agriculture, cueillette, chasse et pêche).

La pratique de l'agriculture

La pratique de l'agriculture à Deng Deng reste jusqu'ici présentée comme une activité de production des ressources agricoles nécessaires à l'existence et au développement de l'économie agricole (Oréade Brèche, 2009). Pourtant, une analyse approfondie montre qu'elle revêt, d'autres finalités que celles qui lui sont inhérentes. Autrement dit, au-delà de la vocation première qui lui est reconnue, la pratique agricole revêt d'autres intérêts rattachés d'autres nécessités notamment, l'éducation à l'environnement et la socialisation à la pratique de la médecine traditionnelle.

À Deng Deng, l'apprentissage de l'agriculture s'accompagne de la connaissance de l'environnement et ses composantes. Cela induit la maîtrise des conditions climatiques, des sols et de la biodiversité. Aussi, la connaissance des cycles des éléments de la nature leurs utilités, leur valeur symbolique et leurs usages socioculturels. Pendant que les jeunes intériorisent les normes et pratiques relatives aux pratiques agraires, ils intériorisent au cours de ce même processus, d'autres aptitudes. Ces propos le démontrent :

Quand on part au champ avec les enfants, il y'a des choses qu'on leur montre. Quand on est en train de les initier à faire les champs, on leur montre les choses comme les arbres et les racines qui soignent. Quand je le fais, il sait qu'il ne doit pas couper s'il trouve dans un champ. Il y'a les plantes que c'est Dieu qui fait que ça pousse dans ton champ pour que tu aides le village avec. Comme l'enfant ne connaît pas, c'est nous les parents que leurs montrer comment on se comporte avec ce

genre de plante (...). Si la tortue vient dans ton champ, tu ne dois pas tuer parce qu'il faut être chanceux pour la voir. C'est un animal rare. La tradition dit que c'est dans la tortue que les esprits de la forêt viennent rester pour parler avec les hommes. Si n'explique pas cela à l'enfant, il ne peut pas savoir. (Propos recueillis lors d'une discussion de groupe avec les femmes et les enfants au village Deng Deng le 17 décembre 2018).

Par ce même processus, le jeune apprenant intériorise les normes et valeurs qui prescrivent les permis et les interdits sociaux en matière d'exploitation et de gestion de la biodiversité ou de son environnement. En outre, la pratique de l'agriculture consacre aussi la formation des jeunes à la pratique de la MT. Il y'a une sorte d'encastrement entre les pratiques dans la mesure où, les activités agricoles incluent la socialisation des jeunes aux usages et à la protection des ressources forestières.

*Parfois quand on est au champ, c'est à nous de dire à l'enfant que si tu te blesses avec la houe ou la machette tu coupes le voakanga (*Voacanga thouarsii*) tu mets sur ça et ça va soigner. Quand tu montres comme ça, l'enfant sait qu'il ne doit pas couper cet arbre si c'est dans le champ. Par exemple, s'il y'a le moabi (*Baillonella toxyperma*) dans le champ, je dois dire à l'enfant que si tu vois ça, ne coupe pas parce que les gens viennent ramasser pour faire l'huile de karité pour vendre ou pour faire le remède. Il ne doit pas couper parce que, c'est utile pour le village. Lui-même quand il a mal au ventre, il voit comment c'est l'écorce que je coupe pour mettre dans l'eau, il boit. Donc, quand tu montres déjà ces choses à l'enfant, il sait que c'est important. Il ne doit pas couper. C'est pour ça que, chez nous, on dit aux enfants que, la forêt c'est la vie. S'il coupe sans réfléchir, il va souffrir. (Propos recueillis lors d'une discussion de groupe avec les femmes au village le 19 décembre 2018).*

Ce processus d'apprentissage est total dans la mesure où l'individu acquiert les connaissances éco-socio-cosmo-anthropologiques qui fondent « l'équilibre » de son environnement. Sur le plan social, l'individu distingue les ressources forestières comme propriété familiale ou communautaire. Sur le plan écologique, il acquiert les connaissances sur les éléments qui composent son environnement et les relations qu'ils entretiennent. Sur le plan cosmique, il est initié aux rites agraires qui établissent les connexions avec les ancêtres. Sur le plan cosmologique, le respect des plantes inscrit le jeune dans

une relation avec la transcendance fondée sur des éléments matériels notamment la nature.

La pratique de la cueillette

La cueillette occupe jusqu'ici une place de choix dans la culture des populations forestières (Ingram, 2012). Le *djansang* (*Irvingia gabonensis*), le *bittercola* (*Garcucina kola*), le *ndoh*¹, miel, vin de palme, etc. constituent des produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) les plus exploités dans le massif. La cueillette conditionne les habitudes alimentaires et représente à elle seule une filière de l'économie en zone forestière (Meli Meli et al, 2019). Au-delà des fonctions nutritionnelles et économiques traditionnellement reconnues à la collecte des PFNL, la cueillette interfère avec d'autres pratiques notamment la chasse, la pêche. Sa pratique impose aux cueilleurs le parcours de la forêt d'où l'occasion de socialiser la connaissance de l'environnement et des valeurs qui l'entoure telle qu'affirme David :

Il faut être avec l'enfant pour lui montrer certaines choses. Si tu restes seulement à la maison, tu dis à l'enfant qu'on a enterré son nombril sous un arbre et qu'il ne doit jamais couper l'arbre là, il ne comprendra pas la signification de ce que tu lui dis. Si tu lui dis que, il doit souvent aller là-bas faire les rites, il ne doit pas toujours comprendre. C'est quand on part en forêt avec eux pour chercher les colas et le ndoh qu'on profite pour leur montrer les lieux sacrés qu'ils doivent respecter. Comme ça, l'enfant grandit en sachant que, il y'a un site où il doit protéger et souvent y aller remercier les ancêtres. C'est comme ça que nos parents nous ont aussi montré. Et vous savez aujourd'hui que nos parents vivaient dans ces forêts et nous soignaient avec les plantes. Quand on est en forêt, on profite aussi pour leur montrer parce que plus tard, ça l'aidera. Si on ne le fait pas, ils peuvent grandir et couper tous les arbres comme les exploitants forestiers. Si dès le bas âge, on lui montre ce qui est utiles dans la forêt, il pourra garder et vivre paisiblement avec ce que la forêt lui donne. (Entretien avec David au village Ouami le 20 février 2019)

La collecte des PFNL est aussi un prétexte à l'éducation du jeune à l'environnement. Elle offre la possibilité d'associer théorie de théorie et pratique, enseignement et acquisition des compétences en matière de connaissances et gestion de la forêt. La notion de gestion durable des ressources n'est pas du reste car cette éducation tient compte de l'histoire de

¹ Noyau du mango sauvage

la relation du peuple à la forêt et de devoir de protection transmis de génération en génération.

La pratique de la chasse

Les études sur la pratique de la chasse lui assignent essentiellement les fonctions alimentaires et économiques. De l'avis de Nkoumbélé (2002), la chasse constitue pour les populations forestières le principal moyen de se procurer les ressources fauniques. Milles et Louppe (2015), l'associe à la production des ressources alimentaires et le MINFOF (2015) quant à lui, la rattache au braconnage postulé comme une source importante de revenus pour les populations vivant en milieu forestier. Toutefois, une analyse plus profonde de cette activité montre que sa pratique n'échappe pas à l'idéal d'éducation à l'environnement. Ces propos de Guy, un jeune chasseur au village Kambo Cassi, en démontrent.

Chasser ne veut pas seulement dire « tuer le gibier ». En forêt, on trouve tout ce dont nous avons besoins pour soigner les maladies au village. Je parle des plantes, des racines, des écorces. Même certaines parties de la viande, c'est toujours le remède. Parfois c'est la corne de la biche, parfois c'est les écailles de pangolin. Même les excréments des animaux, qu'on utilise pour faire le remède. On ne jette rien. C'est pour ça que, quand on t'apprend la chasse, on va te dire qu'il ne faut pas tuer certains animaux qui sont rares. Il y'a des zones de la forêt ou tu ne dois pas entrer parce que c'est là-bas les animaux se reproduisent. Il y'a des arbres que tu ne dois pas couper parce que ça sert à faire les remèdes. Tous les chasseurs au village savent qu'il y'a même des périodes où on ne fait pas la chasse parce que c'est le moment où la plupart des animaux mettent les petits au monde. On nous apprend ça dès l'enfance. (Propos recueillis lors d'une discussion de groupe avec les jeunes du village Kambo Cassi le 01 Mars 2019)

Harem Hyppolite explique également que,
quand on est chasseur, il y'a des choses qu'on doit apprendre. Il y'a des forêts où le chasseur ne doit pas entrer parce que, c'est le nid de certaines espèces. Il y'a des animaux sacrés qu'on ne touche pas parce qu'ils sont difficiles à trouver, comme la tortue, le chimpanzé mâle, la panthère, la chouette, etc. Ce sont les animaux qu'on ne touche pas. Il y'a des plantes qui sont rares, des arbres sacrés que le chasseur doit connaître. Le chasseur Képéré doit savoir que, si ça disparaît, l'homme de la forêt que nous sommes disparaît aussi. On

chasse avec sagesse. L'animal qu'on tue est lié à l'homme. Si le gibier disparaît, nous allons aussi disparaître parce c'est sur lui qu'on prend la nourriture, les médicaments. C'est parfois par eux que nos ancêtres s'adressent à nous. (Entretien avec Hyppolite le 01 Mars 2019 au village Kambo Cassi).

Ces propos révèlent qu'au-delà de sa vocation à produire les sources de protéines animales, la pratique de la chasse constitue pour la jeune génération le vecteur de connaissances des éléments constitutifs de leur biotope, leurs usages et les normes qui entourent leurs exploitations. La notion de symbiose avec la forêt devient un pour les jeunes dans la mesure où la socialisation à la pratique de la chasse leur démontre objectivement la relation de l'homme à la forêt, sa place et sa responsabilité dans le maintien de cet écosystème.

La pratique de la pêche

Les populations pratiquent essentiellement trois types de pêche à Deng Deng : au filet, à l'hameçon et à l'étiage. La pêche à l'étiage revêt la particularité d'être socialement organisée. Elle se pratique essentiellement par groupes de femmes (adultes et jeunes) constitué de 6 à 15 individus selon la taille du cours d'eau ciblé. Elle consiste à barrer le cours d'eau à l'aide des troncs d'arbres, des cailloux et de la boue. La capture du poisson ou des crevettes se fait à l'aide des paniers, des cuvettes. De prime abord, cette pratique vise la récolte des ressources halieutiques. Cependant, derrière cette facette de la pêche, se cachent d'autres significations. La pêche est un vecteur de l'éducation à l'environnement, de la socialisation des jeunes filles et des jeunes mariés à la santé de reproduction, à la vie de couple et à la pratique de la MT comme le suggèrent les propos suivants :

Quand on est à l'eau avec les enfants pour pêcher et qu'on rencontre les écorces qui soignent, on leur montre. Les cours d'eau sont loin dans le parc. (...) Comme c'est loin là, on passe par les endroits où les grand-mères ont habité avant. On leur montre ce qu'il faut prendre là-bas pour soigner. On les parle aussi sur comment on se comporte dans ces endroits là et ce qu'on fait là-bas parce que nos grands-mères nous ont montré comme ça. Quand on partait avec les mamans du village, elles nous montraient les plantes qui soignent les maladies. Et quand on voit ces plantes-là, on ne doit pas les détruire, on doit utiliser ça avec sagesse. (Propos recueillis lors d'une discussion de groupe avec les femmes au village Deng Deng au village 19 décembre 2018).

De ce qui précède, la pêche n'est à des égards qu'un prétexte pour justifier certaines pratiques sociales : l'éducation à l'environnement, l'usage des ressources forestières à des fins thérapeutiques, la préservation des ressources.

En somme, la pêche, la chasse, la cueillette ou l'agriculture ne sauraient se définir exclusivement à partir de leurs fonctions manifestes. Elles se caractérisent aussi par leurs fonctions latentes. Dans le cas présent, elles dissimulent des logiques en rapport avec la socialisation des jeunes aux normes culturelles régissant l'exploitation des forêts. Par le biais de ces activités, Les jeunes acquièrent les connaissances sur les éléments constitutifs de l'écosystème forestier, les éléments qui les constituent et le sentiment du devoir de protection vis-à-vis de ces espaces. Par le même fait, les adultes suscitent chez les jeunes la prise de conscience de l'importance de la forêt dans leur existence, leur vie quotidienne et celle de la communauté en général. Ce processus de préservation est doublé de la sacralisation des ressources.

La sacralisation des ressources forestières comme moyen de préservation des ressources

Littéralement la sacralisation renvoie au processus consistant à conférer à quelque chose ou à quelqu'un un pouvoir, une faculté qui appelle au respect absolu ou à la vénération. La sacralité impose à l'individu ou à la communauté une façon de faire, d'agir, de penser vis-à-vis de la chose ou de l'entité jouissant de ce pouvoir. Cette contrainte que pose la sacralité s'impose par la force des rites. Dans l'acception de Gresle et al. (1994), le rite et le culte renvoient à une même pratique. Ils désignent selon eux, « un ensemble codifié d'actes et de gestes, des paroles, d'objets manipulés et des représentations associés qui se répètent chaque fois que surviennent (d'une manière périodique ou aléatoire) les événements ou les circonstances auxquels il est lié. (...) Il n'a pas forcément but utilitaire et (...) il se construit à partir des symboles ».

Selon Boudon et al. (1999), « le propre du rite est d'être prescrit, codifié, répété et réalisé en vue d'obtenir un effet déterminé ». La notion de prescription renvoie au fait que, le rite ou le culte n'est pas le produit d'une décision individuelle. Son existence résulte des forces sociales, des normes et valeurs sociales que partage un groupe. Son existence et sa pratique sont corrélées au respect d'un ordre transcendantal culturellement partagé. La codification découle de la prescription. La pratique du rite respecte un ensemble de geste, de paroles, bref de attitudes définies et codifiées connues des acteurs initiés celles-ci. La répétition se rapporte en l'occurrence et à la période à laquelle le rite ou le culte est accompli. Dans le massif forestier de Deng Deng, les rites notamment le *Gwandô*, et le *Mâ*, se caractérisent aussi bien par leurs fonctions manifestes que leurs fonctions latentes.

Le Gwandô

Le *Gwandô* désigne les génies protecteurs de la communauté. Considérés, comme les sentinelles de la communauté, ils préviennent la communauté contre les attaques physiques et mystiques bref, contre les facteurs susceptibles d'être source de désordre. Il a donc une double fonction de sentinelle et de bouclier protecteur. Les sacrificateurs du Canton Képéré parlent du *Gwandô*, en ces termes :

Ce sont les génies qui protègent le village contre les menaces. Si un village voisin doit nous attaquer, ça nous signale, on se prépare. Il y'a les gens qui marchent avec les choses mystiques pour attaquer les villages. Quand un sorcier arrive dans le village et qu'il peut faire du mal aux gens. S'il doit avoir sécheresse, manque de gibier, manque de poisson, beaucoup de maladies ou de mort dans le village, nos génies nous signalent et ça nous dit ce qu'on doit faire. (Propos recueillis lors d'une discussion de groupe avec Bikai et Kedi le 18 décembre 2018 au village Déoulé).

Le rite *Gwando* renvoi un ensemble de prières accompagnées de sacrifices et d'offrandes effectués en début et en fin d'année. Il s'adresse aux puissances transcendantes sous des formes de louanges et d'adorations. Il s'accompli en deux phases : celle des « lamentations » qui renvoi à des formes de repentance, le souci étant de préserver une relation harmonieuse avec les Esprits ou dieux, gage d'une existence meilleure et prospère. La phase des requêtes consistant à formuler des doléances pour la nouvelle année. Les doléances des quémendeurs sont relatives aux activités quotidiennes (agriculture, chasse, pêche, cueillette, commerce, etc.). L'accomplissement de ce rite est soumis à certaines conditionnalités :

Il y'a un site sacré spécialement prévu pour ce rite. Le Gwandô doit avoir une parcelle de la forêt uniquement pour ça. Ce sont seulement les grands parents initiés qui partent là-bas. Les jeunes ne peuvent pas entrer. Même moi qu'on a déjà initié parmi les vieux du village je ne peux pas encore entrer là-bas. Quand on part faire les rites, je reste hors de la forêt. C'est seulement le chef et la cheftaine qui entrent là-bas. C'est dans cette forêt que résident nos dieux. On les installe là-bas pour ne pas les déranger. (...) On choisit une grande forêt pour eux parce que ce sont eux qui vont nous protéger contre le mal qui attaque notre village. (Entretien avec le Chef Canton Képéré le 18 décembre 2019).

Ces propos présentent le lieu où séjournent des forces abstraites. Le profil des personnes qui y accèdent et les restrictions relatives à l'existence du site font de lui un ordre de choses et de valeurs transcendantes, qui impose un respect et une certaine attitude vis-à-vis de lui. Toutefois, il faut noter que ces restrictions dissimulent d'autres logiques culturelles en rapport avec la protection des forêts. En effet, Les récits des chefs canton Képéré et du Village Hona dépeignent cette forêt comme étant une portion de la forêt où l'on retrouve les plus grands arbres de la forêt, les espèces animales mythiques et sacrés notamment la panthère, le buffle, le gorille et le crocodile, la tortue l'éléphant etc. La délimitation de la forêt du *Gwandô* répond à certaines conditions : les principaux cours d'eau qui alimentent le village et qui sont par ailleurs les cours d'eau où l'on pratique la pêche y prennent source. La plupart des animaux du village, principalement les animaux considérés comme mythique y trouvent refuge et s'y reproduisent. Les ressources les plus déterminantes nécessaires notamment l'encens, les plantes médicinales etc. s'y retrouvent. Les restrictions des interventions humaines dans ces forêts sacrées visent implicitement la protection de la biodiversité qui s'y trouve.

Le Mâ

Rite de purification, protection contre les épidémies et pandémies, le *Mâ* est pratiqué en début et en fin d'année. Mais, en cas de nécessité, sous la menace d'une épidémie, il peut être pratiqué en cours d'année. Au village Hona, une forêt sacrée est prévue à cet effet. Le chef du village la décrit en ces termes :

Notre forêt sacrée est le lieu où réside l'âme des hommes du village Hona. Nos grands-parents ont commencé à faire les rites là-bas depuis longtemps. Quand nous sommes arrivés ici, il y'avait un très grand arbre qui a captivé l'attention de nos grands-parents. Ils sont allés là-bas déposer les choses de nos dieux qui protègent le village. (...) Quand on circonscrit les enfants du village on par là-bas enterrer les prépuces pour que les esprits font des enfants du village, des gens forts et capables de défendre leur village ou leur famille. C'est aussi là-bas que nous faisons les rites. C'est un endroit très riche parce que, quand les parents vivent quelque part, ils se soignent avec ce qui se trouve à cet endroit. Et la tradition est telle que, quand le père part, il laisse à l'enfant. Par derrière, il exploite aussi pour survivre. Nous nous sommes toujours soignés avec la forêt et ça ne va pas changer. Donc, cette forêt comporte non seulement les restes de nos ancêtres, et les remèdes que les parents nous ont montré. C'est une forêt interdite aux enfants. Personne ne passe là-bas. Sauf les vieux du village. Les enfants

ne partent pas là-bas. Même quand on fait la chasse, on ne traverse pas. Les gens au village savent que s'ils partent là-bas, ils seront frappés par la malédiction et il faut faire beaucoup de rite en ce moment pour les sauver. (Entretien avec le Chef du village Hona le 24 février 2019)

Au village Kambo Cassi, les caractéristiques du site sont différentes comme l'attestent ces propos :

La rivière Mâ est notre site sacré qui est dans le parc. C'est une rivière et il y'a un grand rocher à côté. Ce rocher c'est là où nos grandes mamans partent faire les rites traditionnels. Quand il y'a une maladie ou une épidémie qui arrive au village, les mamans s'associent, elles partent là-bas à 5 heure faire les rites. Il y'a une source qui sort du rocher qui est à côté de la rivière. C'est une source qu'on ne boit pas n'importe comment. Il y'a le période de grande maladie. Comme le début de la saison sèche au mois de novembre. Ce sont les périodes qui menacent beaucoup les enfants. Quand cette période-là approche, on part au rocher sacré, on fait les rites, on prend l'eau et les écorces en forêt on lave les enfants avec. La rivière à côté du rocher c'est pour faire les rites de début et de fin d'année. N'importe qui ne part pas là-bas. (...) les chasseurs du village connaissent où ça se trouve mais, ils ne peuvent toucher la source là. (Propos recueillis lors d'une discussion de groupe avec les patriarches au village Kambo Cassi le 23 février 2019).

Que ce soit le *Gwandô* ou le *Mâ*, leur existence répond à des besoins manifestes. Le désir d'harmonie avec les ancêtres ou Dieu/dieux, la guérison etc. Toutefois, la spécificité des sites sacrés induit une logique culturelle de conservation des ressources naturelles vitales pour l'existence de la communauté. La forêt d'un *Gwandô*, constitue une niche pour les gorilles et d'autres animaux dont la protection est régie par les lois du sacré. La rivière *Mâ* du village Kambo Cassi, érigé en site sacré, constitue une frayère pour les crevettes et les poissons et les crabes. La forêt sacrée du village Hona abrite une source d'eau qui alimente le village. L'idée de sacraliser et d'entourer ces lieux de formes plurielles d'interdits et restriction vise leur préservation des interventions anthropiques permanentes.

Pour les communautés, ces sites constituent des repères permettant de mesurer l'état de leur biotope. En cas de survenu d'une maladie hydrique dans la communauté, les personnes expérimentées et initiées se réfèrent aux sites sacrés d'où dérivent leurs sources d'eau pour rechercher les causes. Il en est

de même pour la diminution des ressources fauniques et halieutiques. En cas d'improductivité des activités de chasse ou de pêche, les frayères et les niches de reproduction logées dans les sites sacrés constituent les premières pistes de recherches pour les initiées.

De la Gouvernance Forestière a la Reconfiguration du Massif Forestier de Deng Deng

De la gouvernance des forêts

La gestion actuelle des forêts au Cameroun s'appuie juridiquement sur la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche. Encore qualifié de décentralisation forestière, cette approche se caractérise par la participation d'une pluralité d'acteurs à l'exploitation et à la gestion des forêts notamment les populations, les collectivités territoriales décentralisées (CTD) et la société civile, les communes (Bigombe Logo, 2002 ; Tchamba et Keutcheu, 2020). Pour se faire, elle procède par la dynamique des affectations forestières. Elle consiste en la délimitation des formes d'affectation forestières, chacune d'elle obéissant à une législation qui définit sa finalité, ses usages, son exploitation et sa gestion (Kenne et al., 2024).

Dans ses articles 21, 22, 24 et 25, cette Loi consacre deux grands domaines forestiers : le domaine forestier permanent et le domaine forestier non permanent. Ces articles précisent que, le domaine forestier permanent comprend les terres définitivement affectées à la forêt et/ou à l'habitat de la faune. Les forêts permanentes quant à elles, affectées à plusieurs usages, se répartissent en deux grands ensembles : les forêts domaniales et les forêts communales. Les forêts domaniales se constituent des aires protégées pour la faune et des réserves forestières comme présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Répartition des forêts domaniales

Les aires protégées pour la faune	Les réserves forestières
<ul style="list-style-type: none">- les parcs nationaux- les réserves de faunes- les zones d'intérêt cynégétique- les <i>game-ranches</i> appartenant à l'Etat- les jardins zoologiques appartenant à l'Etat- les sanctuaires de faune- les zones tampon	<ul style="list-style-type: none">- les réserves écologiques intégrales- les forêts de production- les forêts de protection- les forêts de récréation- les forêts d'enseignement et de recherche- les sanctuaires de flore- les jardins botaniques- les périmètres de reboisement

Sources : construit à partie de la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994

En son Article 30, la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 définit les forêts communales comme « toute forêt ayant fait l'objet d'un acte de classement pour le compte de la commune concernée ou qui a été plantée par celle-ci ». Partant, elles relèvent du domaine privé des communes. S'agissant du domaine forestier non permanent, la Loi forestière stipule en son article 30 qu'il

regroupe les forêts non permanentes, les forêts communautaires et les forêts des particuliers. Les forêts du domaine national sont celles qui n'entrent dans aucune des catégories des aires protégées et des réserves forestières, des forêts communales et les forêts des particuliers. L'article 37 dispose que, les forêts communautaires sont celles délimitées aux fins de la prise en charge de la gestion des ressources forestières par les communautés villageoises qui en manifestent l'intérêt. Tel que précisée dans l'article 39, les forêts des particuliers sont celles plantées par des personnes physiques ou morales et assises sur leur domaine légalement acquis.

La diversité des affectations forestières et leurs finalités témoignent de l'implication d'une pluralité d'acteurs dans le champ forestier camerounais. De par la décentralisation des pouvoirs et des rôles attribués aux acteurs, la définition des objectifs à atteindre, la dynamique actuelle de gestion des forêts promeut une nouvelle répartition de l'espace forestier. Toute chose qui impose une nouvelle configuration des forêts.

La reconfiguration du massif forestier de Deng Deng

Selon le MINFOF, 2015, le massif forestier de Deng Deng fait partie des plus grands massifs du Cameroun avec une superficie 500 000 ha. En plus de la richesse en biodiversité qu'il regorge, il se veut une particularité dans la dynamique actuelle de gestion des forêts dans la mesure où il comporte toutes les formes d'affectation forestières prévues par la loi : forêts communautaires, forêts communales, parc national, forêts de recherche, ventes de coupes, etc. son potentiel hydrologique a fait de lui le site d'un important projet structurant à savoir le barrage hydroélectrique de Lom Pangar (BHLP).

Les effets pervers de la dynamique de gestion des forêts sur les stratégies endogènes de préservation des forêts

La dynamique actuelle de gestion des forêts est peu soucieuse des logiques culturelles locales de préservation des forêts, ce qui explique l'intervention anarchique et l'exploitation non durable des forêts.

De la reconfiguration du massif forestier de Deng Deng à l'exclusion des populations de l'exploitation forestière

La loi sur la gestion des différents domaines forestiers n'a pas été sans conséquence sur les stratégies de préservation de l'environnement mises en œuvre par les communautés du massif forestier de Deng Deng.

La reconfiguration des rapports à la forêt

La reconfiguration du massif forestier de Deng Deng entraîne avec elle la reconfiguration des rapports à la forêt. Avant la répartition du massif en affectation distinctes, cette forêt constituait l'espace où s'épanouissaient quotidiennement les riverains. Compte tenu des usages et des règles inhérentes à chaque forme d'affectation, les pouvoirs des Chefs traditionnels se limitent désormais aux forêts communautaires affectées aux populations locales.

Il y'a des choses qui ont changé. Aujourd'hui, notre autorité sur la gestion des forêts est que, nous devons superviser la bonne marche du fonctionnement des GIC²s, gérer les populations de la bonne manière, essayer de vivre avec la forêt qu'on nous a laissé, de voir ce qu'il y a à faire pour le développement de chaque village avec les bénéfices de la forêt communautaire. (Entretien avec le Chef canton Képéré Deng Deng le 17 février 2018)

Cette limitation du pouvoir décisionnel des chefs traditionnels, s'accompagne de la perte des territoires et partant, des espaces régulièrement exploités pour la satisfaction des besoins, ainsi que des sites sacrés. Les villages Ouami, Haman, Lom Pangar Village ont perdu l'ensemble de leurs sites sacrés sous l'effet de la mise en œuvre du projet hydroélectrique de Lom Pangar.

L'inadéquation entre les droits d'usage et besoins réel des populations

Les pratiques de gestion des forêts à Deng Deng se caractérisent par de nombreuses incongruités émanant d'une sous-évaluation des besoins réels des populations en rapport avec l'exploitation forestière (Bigombe Logo, 2007). Plus haut, il est démontré que les activités des populations se

² Groupe d'initiative commune

comprennent par leurs fonctions manifestes et latentes. Les droits d'usage se révèlent particulièrement déterministes dans la mesure où, ils se fondent exclusivement sur les fonctions manifestes, leurs activités vitales étant inféodées à la forêt. Les documents techniques qui déterminent les droits envisagent la chasse comme une activité productrice de gibier, la pêche comment activités productives des ressources halieutiques etc. La définition des droits d'usage ne prend pas en compte « l'autre sens » des pratiques riveraines. Par conséquent, la gestion des forêts dans le massif forestier de Deng Deng se caractérise par un faible accès des riverains aux affectations forestières qui se traduit par l'interdiction/restriction des activités de chasse de pêche et de collecte des PFNL. Les politiques de compensation prévoient pour la chasse, la construction d'une boucherie pour l'approvisionnement en protéine animales, et d'une chambre froide pour la vente des produits halieutiques (CTF, 2011 ; Oréade Brèche, 2011).

La radicalisation des acteurs des populations

Avec les nouvelles modalités de gestion des forêts, les populations se retrouvent dans l'état d'une « configuration excluante » (Frégné, 1999) et de leur mise à l'écart dans l'exploitation et la gestion des forêts. Par le même fait, l'accès aux ressources thérapeutiques pour les services de santé est hypothéqué. Plus encore, la réduction du pouvoir des populations sur le contrôle des forêts, le faibles accès et l'interdiction des activités riveraines aux seins des forêts rompt avec les stratégies de préservation de la nature, notamment l'éducation à l'environnement et la sacralisation des ressources.

Ces restrictions renforcent le sentiment d'exclusion des acteurs de la médecine traditionnelle pour qui, la forêt est désormais perçue non plus comme appartenant à la communauté, un bien à protéger, mais, comme « la chose du gouvernement »³. Cela transparait dans les propos recueillis auprès des chasseurs du village Lom Pangar Village : « C'est maintenant que nous vivons ces chose-là. C'est à partir de 2012 que tout a commencé. On ne peut plus aller dans le parc. Nos sites sacrés qui sont là-bas, on a plus accès. Même la petite pêche, les femmes doivent faire les papiers pour aller pêcher » ; « tout est déjà bloqué de ce côté. On ne peut plus rien faire. La forêt ne nous appartient plus. Nous n'avons plus droit à rien en dehors de nos petit champ ». « Depuis qu'on nous a interdit l'accès aux forêts, on a constaté qu'il y'a des gens qui entrent dans sites sacrés, détruisent nos plantes et tuent les animaux sacrés. Nos choses sont en train de se perdre ».

Certains acteurs, persuadés de ce que la forêt est désormais la propriété exclusive de l'Etat, se radicalisent et transgressent les normes de gestion pour

³ Nouvelle expression utilisée par les catégories d'acteurs dont l'activité dépend des ressources forestières pour désigner les forêts.

satisfaire leurs besoins, comme l'affirme Jules, un chasseur exerçant au village Deng Deng.

Je suis né ici. J'ai grandi dans cette forêt. J'ai appris à apprivoiser à vivre avec la forêt. C'est un peu comme ma maison. M'interdire d'entrer en forêt, c'est signer mon arrêt de mort. Je me soigne, je mange et je vis grâce à la forêt. Je ne peux pas être en difficulté avec tout ce dont j'ai besoin à côté. (...) Donc quand j'entre dans le parc, les éco-gardes ne savent même pas. Leur surveillance est petite. On ne peut pas aller prendre les enfants qui n'ont pas grandi dans les forêts pour qu'ils viennent surveiller les enfants de la forêt. Ils ne connaissent pas la forêt. Il y'a des endroits où s'ils entrent, ils ne peuvent plus sortir parce qu'il faut passer des jours en forêt pour arriver là-bas. Ils ont aujourd'hui le GPS. Même avec ça, un garde-chasse ne peut pas me retrouver en forêt. Le temps qu'il prend pour marquer ses points sur le GPS, je l'égaré et il ne saura jamais où je suis passé. Parce que, je peux aujourd'hui tracer une piste en forêt sans laisser les marques sur les arbres. Les traces que je laisse en ce moment-là, seul un ancien chasseur peut reconnaître qu'il y'a une piste là où je suis passé en ce moment-là. Je connais les entrées et les sorties de la forêt. (...) On ne peut pas se lever un matin on vient nous dire de ne plus exploiter la forêt pour vivre. (Propos recueillis lors d'une discussion de groupe avec les chasseurs au village Deng Deng le 19 décembre 2018).

Certains riverains ont certes arrêté leurs activités en forêt mais, continuent à exploiter leurs connaissances autrement. Il s'agit des personnes recrutées et payées pour la collecte de diverses ressources forestières. C'est le cas de Gambi qui souligne que,

Pour entrer en forêt maintenant, il faut être courageux et savoir éviter les éco gradés. Quand on t'arrête, c'est directement en cellule qu'on t'enferme. C'est vraiment difficile depuis que le gouvernement a pris les forêts. Pourtant il y a les femmes au village qui ont besoins des essences pour soigner. Ce qu'on fait maintenant, c'est que les femmes nous payent, on entre en forêt en mode bandit pour chercher les remèdes. (...) La somme qu'on me donne dépend du type de plantes. Pour trouver certaines, il faut marcher même une journée. Quand quelqu'un te demande par exemple le bégna, l'encens ou la tortue pour faire le remède, c'est difficile à trouver parce que c'est rare. Il faut beaucoup de temps pour trouver. Je fais ça

juste pour aider parce que quand on te donne 5000frs ou 10000frs pour que tu entres en forêt, si on t'attrape tu vas dépenser combien ? Donc quand on me donne l'argent, je trouve l'occasion, j'entre chercher. (Propos recueillis lors d'une discussion de groupe avec les chasseurs au village Déoulé 28 février 2019).

Même si la radicalisation est consécutive au sentiment d'exclusion, elle traduit également une stratégie de résistance. Dans le champ de la gouvernance des ressources forestières, plusieurs acteurs (institutionnels, locaux) se conjuguent, se côtoient et se confrontent pour l'enjeu que représente la forêt.

Discussion : Repenser la Gestion Durable des Forêts

Plusieurs approches traitaient déjà des causes de la gestion non durable des forêts : une première approche postule la précarité et le chômage (Bigombe Logo et Dabire Atamana, 2002 ; Assitou Ndinga, 2000). Selon celle-ci, la détérioration des conditions de vie suite à la crise économique de 1979, les groupes marginalisés, pour survivre ont investi le champ de l'exploitation des ressources naturelles. Dans la même mouvance, les États, suite à la détérioration des termes de l'échange, étaient contraints à la surexploitation de la nature pour couvrir les recettes de l'Etat, enfermé dans la logique suivant : « exporter plus pour gagner plus » (Toussaint, et Millet, 2002). Une seconde approche postule de la poussée démographique. Suivant cette celle-ci, l'augmentation de la taille de population est fortement corrélée à la dégradation de la nature ; étant donné la demande en espace de logement, en terres agricoles connaît une inflation (Oréade brèche, 2011 ; MINFOF, 2015). Pour une troisième approche, les religions abrahamiques sont à l'origine du mal. En effet, le christianisme a entraîné l'écartement des cultures africaines des logiques de protection de l'environnement garanties par l'animisme. Il a rendu possible l'intervention technicienne globale, responsable du problème écologique (Sonkeng Fomena, 2019 ; Kenne Djuatio, 2022).

Les résultats obtenus suggèrent que l'on questionne aussi la conception des institutions gouvernementales orientées par la logique des apparences. L'incongruité de la gestion actuelle des forêts naît de ce qu'elle ne prend pas en compte les aspects profonds des pratiques sociales. L'éducation des jeunes à l'environnement et la sacralisation des ressources forestières se sont jusque-là posé comme moyens de protection de conservation et de pérennisation des ressources vitales pour les populations vivant dans le massif forestier de Deng Deng grâce au couple utilité-valeur. Mbombog Mbong Bassong (2011 : 17-18) soulignait déjà que, « La Valeur sous-tend les normes cognitives, entendue

comme norme d'action en relation avec la finalité universelle. (...) l'existence humaine doit tenir compte de l'harmonie préexistante entre tous les Etants (cultures et êtres) ; seul cet équilibre peut conduire à une attitude raisonnable de la pensée et à l'épanouissement de l'Homme ». Valeur et utilité sont étroitement liées. La dynamique actuelle de gestion des forêts brise ce schéma. En excluant les populations, elle contribue à la désacralisation des valeurs, la désuétude des normes sociales de protection de l'environnement. Autrement dit, passer de « populations vivant en milieu forestier » à « populations voisines aux forêts » a pour effet de déconstruire les logiques sociales de gestion durable des forêts. Dans ce contexte, l'acteur ne se sent plus responsable de la protection de l'environnement. Les pratiques rituelles, les sites sacrés ayant aussi pour fonction latente la préservation et la pérennisation des ressources sont réduits à leurs fonctions manifestes. D'où la radicalisation des acteurs, les interventions anthropiques anarchiques, à la dégradation progressive de l'environnement.

Conclusion

Face à la faiblesse de l'offre sanitaire conventionnelle dans le massif forestier de Deng Deng, les populations exploitent essentiellement les ressources thérapeutiques forestières pour subvenir à leurs besoins de santé. Conscient de l'utilité des forêts dans la production des services de santé, ces populations ont développé deux principales stratégies de préservation et de pérennisation de leurs ressources à savoir l'éducation relative à l'environnement et la sacralisation des ressources thérapeutiques. Cependant, la politique forestière camerounaise, de par son caractère déterministe et peu inclusif, exclut les populations de la gestion des forêts, déconstruit les stratégies endogènes de gestion desdites forêts et ressources médicinales. Il en découle la désacralisation des valeurs, la désuétude des normes sociales de protection de l'environnement qui prètent le flan aux interventions anthropiques de toute nature. D'où la dégradation des ressources génétiques et la perte des ressources thérapeutiques. Ce qui compromet la santé et le bien-être des populations tout en compromettant développement durable.

Conflit d'intérêts : Les auteurs n'ont signalé aucun conflit d'intérêts.

Disponibilité des données : Toutes les données sont incluses dans le contenu de l'article.

Déclaration de financement : Les auteurs n'ont obtenu aucun financement pour cette recherche.

References:

1. Abondo Ngono, R., Tchindjang, M., Essi, M-J. Ngadjui Tchaleu, B., et Beyeme, V. (2015), « Cartographie des acteurs de la médecine traditionnelle au Cameroun : cas de la région du centre », *Ethnopharmacologia*, n° 53, pp. 56-63.
2. Abondo Ngono, R., Tchindjang, M., Essi, M-J. Ngadjui Tchaleu, B., et Beyeme, V. (2015), « Cartographie des acteurs de la médecine traditionnelle au Cameroun : cas de la région du centre », *Ethnopharmacologia*, n° 53, pp. 56-63.
3. Antang Yamo et Bigombe Logo, P. (2017). Les systèmes thérapeutiques ‘‘pygmées’’ Baka et Bagyeli au Cameroun : ancrages rupture et recomposition. Dans S. Batibonak & P. Batibonak (dirs.), « *Nouveaux* » *thérapeutes au Cameroun* (pp 72-94). EDI-CAD.
4. Antang Yamo et Bigombe Logo, P. (2017). Les systèmes thérapeutiques ‘‘pygmées’’ Baka et Bagyeli au Cameroun : ancrages rupture et recomposition. Dans S. Batibonak & P. Batibonak (dirs.), « *Nouveaux* » *thérapeutes au Cameroun* (pp 72-94). EDI-CAD.
5. Assitou Ndinga. (2003). *Domination et résistance de l’Afrique centrale, changement et enjeux*. L’harmattan.
6. Balandier, G. (1981). *Sens et puissance, les dynamiques sociales* (2^e ed). PUF.
7. Batibonak, S. et Batibonak, P. (dirs.) (2017). *Nouveaux thérapeutes au Cameroun*. EDI-CAD.
8. Bigombe Logo, P. (2002). *Le retournement de l’Etat forestier : l’endroit et l’envers des processus de gestion forestière au Cameroun*. PUCAC.
9. Bigombe Logo, P. (2007). Les régimes de la tenure forestière et leurs incidences sur la gestion des forêts et la lutte contre la pauvreté au Cameroun. Yaoundé.
10. Mbombog Mbong Bassong. (2011). *Sociologie africaine : paradigme, valeur et communication*, wordpress.com.
11. Boudon, R., Besnard, P., Lecuyer, B. P., et Cherkaoui, M. (1999). *Dictionnaire de sociologie*. Larousse.
12. CTFC, (2011). Plan simple de gestion de la forêt communautaire du GIC Mbasse.
13. Frégné, C. (1999). *Sociologie de l’exclusion*. l’Harmattan.
14. Goffin, L. (1993). « Comprendre et pratiquer l’ErE, Catalogue Guide Education à l’environnement », *Médiathèque de la communauté française de Belgique*. pp.1-20.
15. Gresle, F., Panoff, M., Perrin, M., et Tripier P. (1994). *Dictionnaire des sciences humaines, Anthropologie/sociologie*. Nathan.

16. Ingram, V. (2012). « Les produits forestiers non ligneux : contribution aux économies nationales et stratégies pour une gestion durable ». Dans N. BAYOL & al. (ed.), *Les forêts du bassin du Congo, état des forêts*, (pp. 137-156), Communauté Européenne.
17. Kenne Djuatio, W. C. (2022). Pratique de la médecine traditionnelle : analyse d'un système thérapeutique en mutation dans le massif forestier de Deng Deng, [Thèse de doctorat, Université de Dschang].
18. Kenne Djuatio, W. C., Essoh, A. et Nodem, J-E. (2024). « Gestion actuelle des forêts, accès aux ressources thérapeutiques dans le massif forestier de Deng Deng et décentralisation territoriale ». Dans C.V. Nouazi Kemkeng & B-R. Guimdo Dongmo (dirs.), *La décentralisation territoriale au Cameroun : jeux, enjeux, nouveaux acteurs et nouveaux défis*. L'Harmattan.
19. Kouna Eloundou, C. G. (2012). *Décentralisation forestière et gouvernance locale des forêts au Cameroun : le cas des forêts communales et communautaires dans la Région Est*, [Thèse de Doctorat, Université du Maine].
20. Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche.
21. Mbombog Mbong Bassong, (2011). *Sociologie africaine : paradigme, valeur et communication*, wordpress.com.
22. Meli Meli, V., Nodem, J-E., Tchamba, M., Temgoua, L., et Yong, J. (2019). De la gouvernance forestière dans le Bassin du Congo à la reconfiguration des rapports genre dans l'exploitation des produits forestier non ligneux (PFNL). *Revue Africainiste Inter-Disciplinaire*, Yaoundé : Monange, n°3, (pp 33-56).
23. Milles, G. et Louppe, D. (2015). *Mémento du forestier tropical*. Quae.
24. MINFOF, (2015). Plan d'aménagement du parc national de Deng Deng et sa zone périphérique.
25. Nkoumbe, F-N. (2002). Les activités économiques traditionnelles des populations forestières du Cameroun méridional forestier. Dans P. Bogombe Logo (ed.), *Le retournement de l'Etat forestier : l'endroit et l'envers des processus de gestion forestière au Cameroun* (pp 55-77). PUCAC.
26. OMS, Constitution de l'OMS : « ses principes », www.who.int, consulté le 24 février 2020.
27. Oréade-Brèche, (2009). Etude environnementale du projet de l'usine électrique et de la ligne haute tension Lom Pangar– Bertoua, rapport final.
28. Oréade-Brèche, (2011). Projet hydroélectrique de Lom Pangar : plan d'indemnisation et de réinstallation, composante barrage.

29. Oréade-Brèche, (2011). Projet hydroélectrique de Lom Pangar : plan d'indemnisation et de réinstallation, composante parc national de Deng Deng.
30. Sonkeng Fomena, M. (2019). Animisme revalorisés par l'épistémologie : un atout pour le développement durable ? Lecture critique de l'offre éco-éthique de Michel de Serres. Dans *Revue Africaniste Inter-Disciplinaire* (pp 15-32). Monange.
31. Tchamba, M. et Keutcheu, J. (dir.) (2020). *La gouvernance forestière en Afrique Centrale, entre pratiques et politiques*. l'Harmattan.
32. Yong Lemoumoum, J. S. (2020). *Genre et gouvernance des ressources forestières à l'Est- Cameroun : analyse à partir du massif forestier de Deng Deng* [Thèse de doctorat, Université de Dschang].